Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA GEMEAU

Expression française et culture socioéconomique

Session 2013 • Code sujet : **2013-BTS111-RPL-ME-AN-GU-RE-MA** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Capitalisme culturel et extension des droits de propriété intellectuelle (3 questions) **Page 3**

2. Mondialisation et diversité de la création musicale (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsagemeau.fr/assets/annales/btsa-gemeau/E1 - Expression française et culture socio-économique/2013/BTSA GEMEAU - E1 - Expression française et culture socio-économique - Session 2013 - 1-Sujet.pdf

1. Capitalisme culturel et extension des droits de propriété intellectuelle

Le document principal de Jacques Delcourt analyse la transformation des biens culturels en ressources économiques et les conséquences de l'extension des droits de propriété intellectuelle. Les questions portent sur l'appropriation privative de la culture, les critiques des DPI et la thèse de l'auteur.

Première question

Question 1. En vous appuyant sur le document principal et sur vos connaissances personnelles, expliquez l'affirmation selon laquelle un nombre croissant de biens et de services culturels cessent d'être des biens communs destinés aux personnes et aux collectivités pour devenir des objets d'appropriation et de jouissance privatives. Rédigez une réponse de 8 à 10 lignes.

Les biens culturels, comme une chanson, un logiciel ou un motif artistique, peuvent d'abord appartenir au patrimoine commun et être partagés. Mais l'extension des droits d'auteur et des DPI permet à des personnes ou à des entreprises d'en contrôler l'usage, la copie et la diffusion. L'accès peut alors nécessiter une autorisation ou un paiement. La création devient ainsi une marchandise et un capital au service des entreprises, soumis aux règles du marché. Elle reste susceptible de rémunérer les créateurs, mais son appropriation privée peut limiter son bénéfice collectif.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les droits exclusifs transforment certaines créations partagées en biens contrôlés et exploités à titre privé.

Deuxième question

Question 2. Relevez dans le texte trois arguments contre l'extension des droits de propriété intellectuelle à l'ère de la mondialisation et expliquez-les. Rédigez une réponse de 10 à 12 lignes.

Trois critiques ressortent du texte :

1. Les DPI favorisent certains acteurs au détriment d'autres : les entreprises et les détenteurs de réseaux peuvent contrôler l'accès, tandis que les utilisateurs et les pays moins avancés supportent les coûts. Delcourt dénonce aussi l'appropriation, par des pays développés, de patrimoines traditionnels.
2. Les droits exclusifs peuvent freiner la création, souvent issue de la coopération, des échanges et du métissage entre cultures.
3. Ils peuvent empêcher les innovations dérivées en fermant l'accès au patrimoine commun. Delcourt rappelle que les films de Disney s'inspirent des contes des frères Grimm.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les DPI risquent d'accentuer les inégalités, d'entraver la création collective et de bloquer les œuvres dérivées.

Troisième question

Question 3. Identifiez la thèse de l'auteur et analysez l'un des procédés d'écriture employés dans le dernier paragraphe pour l'appuyer. Rédigez une réponse de 6 à 8 lignes.

Delcourt ne rejette pas le droit de propriété, mais soutient qu'il faut limiter l'extension des DPI aux créations immatérielles et culturelles afin de préserver leur accès et leur diffusion. Dans le dernier paragraphe, il multiplie les questions rhétoriques : « une ligne de partage claire ne s'impose-t-elle pas ? », puis « Pourquoi les créations ne tomberaient-elles pas […] dans le patrimoine commun ? ». Cette progression met en balance le renforcement des droits exclusifs et l'ouverture des œuvres. Elle oriente le lecteur vers la seconde option, présentée comme favorable au bien-être collectif.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Delcourt appelle à limiter les DPI culturels et à préserver l'accès commun aux créations.

2. Mondialisation et diversité de la création musicale

À l'occasion de la Fête de la Musique, après un cycle de conférences consacré à la mondialisation, à la musique et à la culture, le candidat rédige un article pour un magazine culturel régional. Il prend position sur les effets de la mondialisation sur la diversité musicale en mobilisant les six documents annexes et des arguments culturels et socio-économiques précis.

Article argumentatif

Question 1. Rédigez pour le magazine culturel régional un article de trois pages manuscrites prenant clairement position sur la question : « La mondialisation favorise-t-elle la diversité de la création musicale ? » Appuyez-vous sur les documents annexes et sur des arguments culturels et socio-économiques précis. Respectez l'anonymat et ne signez pas de votre nom.

La mondialisation musicale : diversité réelle ou diversité sous contrôle ?

La mondialisation peut élargir la diversité musicale, à condition que les échanges soient équitables. Edgar Morin montre que le rock s'adapte aux langues locales et que les métissages font naître le raï et le rock-fusion. Shakira, qui chante en espagnol et en anglais, illustre la circulation entre cultures. Mais la Nouvelle Star, déclinée dans 42 pays, et la domination des contenus américains décrite par Frédéric Martel favorisent des formats communs. Internet diffuse la musique à grande échelle ; le droit d'auteur, rappelle le document 2, garantit une rémunération aux créateurs. Pourtant, le streaming peut fragiliser les indépendants : plus de 800 000 écoutes rapportent 2 300 euros au label Jarringeffects, à partager avec ses partenaires. Il faut donc soutenir les artistes, les labels indépendants et les expressions locales. La mondialisation enrichit la musique si elle fait entendre plusieurs voix plutôt qu'un modèle unique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La mondialisation favorise la diversité musicale si les échanges sont équitables et permettent aux artistes et aux cultures locales d'exister face aux modèles dominants.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS agricole en expression française et culture socioéconomique, session de remplacement 2013, code 2013-BTS111-RPL-ME-AN-GU-RE-MA, d'une durée de quatre heures et sans coefficient imprimé. Elle étudie le capitalisme culturel chez Jacques Delcourt et la mondialisation musicale à travers six annexes. Elle évalue la compréhension, l'analyse, l'argumentation, la rédaction et la maîtrise de la langue.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les droits de propriété intellectuelle protègent les créations et peuvent permettre la rémunération de leurs ayants droit.
- L'extension des DPI peut restreindre l'accès au patrimoine commun et freiner les créations dérivées.
- La mondialisation diffuse des formats culturels standardisés, mais favorise aussi les échanges et les créations musicales métissées.
- La diversité musicale dépend aussi de conditions économiques équitables pour les artistes et les labels indépendants.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyez chaque explication de la première partie sur des éléments précis du document principal.
- Distinguez la thèse de Delcourt des arguments des partisans et des adversaires de l'extension des DPI.
- Dans l'article, prenez position et confrontez uniformisation, domination économique et métissage culturel.
- Respectez les longueurs demandées, la forme de l'article, l'anonymat et les exigences de langue.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'article sur la mondialisation et la diversité musicale ?

Formulez une position claire dès l'introduction, puis développez des arguments étayés par les annexes et des exemples précis. Confrontez standardisation et domination économique aux échanges culturels, aux métissages musicaux et aux créations locales, avant de conclure.

Q : Comment analyser un procédé d'écriture dans le dernier paragraphe de Delcourt ?

Nommez le procédé, citez brièvement un exemple du paragraphe, puis expliquez son effet et son lien avec la thèse. Les questions rhétoriques, les oppositions ou les formulations qui invitent à réfléchir peuvent soutenir l'appel à repenser l'extension des DPI.

Q : Comment les points sont-ils répartis et comment gérer les quatre heures ?

La première partie vaut 7 points et la deuxième 9 points. Quatre points évaluent la présentation et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe. Le sujet ne fixe pas de temps par partie : répartissez-le selon les tâches et gardez un temps de relecture.

Q : Quels critères faut-il respecter pour obtenir les points de l'article ?

L'article doit répondre explicitement à la question, prendre position et s'appuyer sur les annexes ainsi que sur des arguments culturels et socio-économiques précis. Il doit compter trois pages manuscrites, respecter l'anonymat et soigner la présentation, l'orthographe et la syntaxe.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsagemeau.fr/assets/annales/btsa-gemeau/E1 - Expression française et culture socio-économique/2013/BTSA GEMEAU - E1 - Expression française et culture socio-économique - Session 2013 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Gestion et Maîtrise de l\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.